

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 novembre 2010

L'AMF et RTE remettent le prix "Coup de Cœur des Mairies de France 2010" au projet de SPL : Insertion par l'éco- construction de logements sociaux

A l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales (SMCL), Dominique Maillard, Président du Directoire de RTE, et Denis Merville, Vice-Président de l'AMF, ont remis, en début d'après-midi, le prix « Coup de Cœur des Mairies de France 2010 » à François Marty, PDG de l'entreprise SPL, pour son projet de développement de l'éco-construction de logements sociaux.

Ce projet, soutenu par la Fondation RTE, a été imaginé par l'entreprise d'insertion SCOP SPL, située à Audruicq (Pas-de-Calais). Il consiste à construire des logements sociaux écologiques, à faible charges, destinés à des familles à très faible revenus et permet l'insertion de personnes en difficulté. SPL désire passer à une production semi industrielle de 50 logements écologiques par an. L'opération permettra de créer 70 emplois sur trois ans. Le soutien de la Fondation RTE, qui s'élève à 50 000 euros, soutiendra le financement de la nouvelle chaîne de production semi-automatique.

L'AMF, via le réseau des associations départementales de maires, et RTE avaient déjà invité, en 2009, les maires et les élus municipaux à participer à désigner leur « Coup de Cœur des Mairies de France » parmi les projets soutenus par la Fondation RTE. L'opération ayant connu un grand succès, elle a été reconduite cette année.

La Fondation RTE, créée en janvier 2008, sous l'égide de la Fondation de France, a pour ambition de contribuer à la vitalité des territoires ruraux dans une perspective de solidarité et de valorisation du patrimoine. A ce jour, 137 projets répartis sur tout l'hexagone ont déjà été soutenus par elle, pour un montant de près de 3 millions d'euros.

Un premier vote des maires, effectué pendant l'été, avait permis de dégager 10 projets particulièrement illustratifs de la solidarité et du patrimoine en milieu rural. Les maires et conseillers municipaux présents au Congrès des maires de France ont été invités à se rendre sur le stand RTE, les 24 et 25 novembre pour déterminer par leur vote, parmi ces dix projets, le « Coup de Cœur des Mairies de France 2010 ».

Ce vote, s'inscrit pleinement dans le cadre de la convention de partenariat signée le 17 décembre 2008 entre l'Association des Maires de France (AMF) et RTE, qui place l'aménagement et le développement durables des territoires au cœur des thèmes de leur collaboration.



L'association des maires de France regroupe plus de 36 000 maires et présidents de communautés, en exercice, dans les communes des départements et territoires français, de métropole et d'outre-mer, sans aucune discrimination liée à la taille de la commune/communauté. Force de proposition et de représentation, l'AMF intervient comme interlocuteur incontournable des pouvoirs publics, très en amont des projets, partout où se jouent l'avenir des communes, de leurs groupements et les conditions de leur développement.

RTE est l'opérateur du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (ERDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 45 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE a réalisé un chiffre d'affaires de € 4 130 millions en 2009 et emploie environ 8500 salariés.

CONTACT PRESSE AMF: Marie-Hélène GALIN

T +33 (0)1 44 18 13 59

mhgalin@amf.asso.fr

Pour en savoir plus : www.amf.asso.fr

CONTACT PRESSE RTE: Alexia RIERE

T +33 (0)1 41 02 15 69

P +33 (0)6 60 54 22 17

alexia.riere@rte-france.com

Pour en savoir plus : www.rte-France.com